

11.12.2014 - 14:01 Uhr

Assez de concepts : le Conseil des Etats demande du concret

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses, salue la décision du Conseil des Etats d'accepter la motion Häberli-Koller qui demande au Conseil fédéral de prendre des mesures concrètes afin de faire face à la pénurie de main d'oeuvre qualifiée.

La motion de la démocrate chrétienne thurgovienne se justifie d'autant plus compte tenu du nouvel article constitutionnel 121a adopté en votation populaire le 9 février dernier. Jusqu'ici, le gouvernement a adopté une initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié (FKI) qui ne comprend que de nobles intentions. Travail.Suisse partage l'avis de la députée thurgovienne démocrate chrétienne : on ne peut pas attendre de l'économie qu'elle fasse les efforts nécessaires en la matière. Au Conseil fédéral de modifier la loi pour permettre aux femmes d'augmenter leur taux d'activité et d'empêcher que les travailleurs âgés ne soient poussés vers la sortie. On attend aussi du collège gouvernemental la mise en place d'une politique de la formation qui assure une adéquation de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi.

Pour Travail.Suisse, il est primordial d'analyser d'abord les raisons qui retiennent les femmes de s'investir plus sur le marché de l'emploi. Ensuite, pour assurer l'efficacité des futures mesures, il conviendra de prévoir des sanctions envers les entreprises qui licencient les femmes en raison d'une maternité ou qui n'engagent pas de personnes au-delà de 50 ans.

Contact:

Valérie Borioli Sandoz, Responsable Politique de l'égalité,
079 598 06 37, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100765998> abgerufen werden.